Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 12 juin 2016

n° 19169

51% des produits alimentaires vendus dans les supermarchés devront être d'origine roumaine.
Les sociaux-démocrates pourraient déposer une motion de censure si le Gouvernement tentait de privatiser des entreprises stratégiques.
« Comment les Français de Roumanie ont vécu la finale de l'Euro 2016 »

51% des produits alimentaires vendus dans les supermarchés devront être d'origine roumaine. Le Président Iohannis a promulgué aujourd'hui la loi dite « des supermarchés », qui impose que 51% des produits alimentaires mis en vente soient d'origine roumaine. La loi, qui entrera en vigueur six mois après sa publication dans le *Journal officiel*, oblige les grandes surfaces à vendre 51% des viandes, fruits, œufs, miel, légumes, produits laitiers et de panification en circuit court. Les contrevenants risquent des amendes pouvant aller de 100 000 lei (22 200 euros) à 150 000 lei (33 300 euros), voire la suspension de leur activité. L'association des grands réseaux commerciaux de Roumanie (AMRCR) avait dénoncé ce texte, le qualifiant de « coup affligé au consommateur qui ne pourra plus décider lui-même des produits qu'il souhaite acheter ». Actuellement, la Commission européenne vérifie la conformité de la nouvelle loi aux réglementations européennes en matière de libre circulation des biens (*TVR*, *RFI Roumanie*).

Les sociaux-démocrates pourraient déposer une motion de censure si le Gouvernement tentait de privatiser des entreprises stratégiques. La presse signale que les privatisations sont devenues le principal thème électoral du parti social-démocrate (PSD) dans la perspective des élections législatives de fin d'année (*Adevărul*). Le 6 juillet, le lendemain du lancement par le gouvernement de la stratégie « La Roumanie compétitive», Liviu Dragnea, président du PSD, a mis en garde le Gouvernement quant à tout projet de vente d'entreprise stratégique d'Etat ou de société administrant les ressources de la Roumanie, en mentionnant notamment un projet de cotation en bourse de Salrom, la société roumaine qui gère les ressources de sel (*România TV*). Liviu Dragnea a durci le ton dimanche sur *România TV*, affirmant que les sociaux-démocrates convoqueraient d'urgence le Parlement pour déposer une motion de censure si le Gouvernement évoquait la vente d'une société stratégique roumaine. « Le Gouvernement Cioloș, en tant qu'exécutif intérimaire, n'a pas de légitimité pour vendre le moindre morceau, la moindre pierre appartenant à la Roumanie» (*Agerpres*). Costin Borc, vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, a rencontré hier Liviu Dragnea pour discuter de la stratégie économique « La Roumanie compétitive », soulignant encore une fois la nécessité d'un consensus politique sur les projets de développement de la Roumanie (*Agerpres*).

La presse rappelle également la proposition de loi déposée en juin dernier par le sénateur social-démocrate Șerban Nicolae visant à « protéger les intérêts nationaux dans le cadre de l'activité économique ». L'initiative interdit toute privatisation des entreprises d'Etat sur une période de cinq ans et prévoit la restitution à l'Etat de tous les actifs acquis de manière frauduleuse dans le cadre d'un processus de privatisation (*News.ro*).

Scénarios sur la reconduite de Dacian Cioloș à la tête du Gouvernement. *Jurnalul Național* s'interroge quels partis politiques soutiendraient l'idée de reconduire Dacian Cioloș en tant que Premier ministre après les élections législatives de fin d'année, évoquée récemment par vice-Premier ministre Costin Borc. Selon le quotidien, les libéraux sont prêts à soutenir Dacian Cioloș, mais excluent l'idée d'un gouvernement d'union nationale. Quant

aux sociaux-démocrates, ils espèrent obtenir la majorité au Parlement avec le soutien du parti Alliance des libéraux et des démocrates (ALDE). Le parti « Union Sauvez Bucarest » (USB) a exprimé pour sa part le soutien à Dacian Cioloș : Clotilde Armand, ancienne candidate USB à la mairie du 1er arrondissement de Bucarest, a déclaré récemment que « Dacian Cioloș [est], le plus honnête, le plus compétent et bien intentionné Premier ministre que la Roumanie ait connu durant les 25 dernières années ». Hunor Kelemen, président de l'Union démocrate des Magyars de Roumanie (UDMR), a déclaré que Dacian Cioloș serait un très bon chef de Gouvernement, à condition de bénéficier d'un soutien politique.

Parti national libéral. Le député européen Cristian Bușoi a été désigné hier président de la filiale de Bucarest du parti national libéral (PNL) en remplacement de Cătălin Predoiu, qui avait démissionné après son échec aux élections municipales du 5 juin 2016. La députée Adriana Săftoiu a été désignée porte-parole du PNL, succédant à Ionuț Stroe (*Agerpres*). Alina Gorghiu, co-présidente du PNL, a annoncé une nouvelle initiative des libéraux en faveur d'un « Parlement propre ». Le PNL envisage de déposer une proposition de loi stipulant que les parlementaires condamnés, y compris avec sursis, doivent perdre leurs mandats (*Revista 22*).

Démographie. « La Roumanie perd 247 citoyens par jour » titre *Adevărul* à la Une, tirant la sonnette d'alarme sur le solde inquiétant entre les décès et les naissances signalé par l'Institut national des Statistiques.

Doctorats. Neuf personnes ont demandé à renoncer volontairement à leur titre de docteur, dont Bogdan Licu, procureur général adjoint, Neculai Ontanu, ancien maire du 2ème arrondissement de Bucarest, Radu Stroe, ancien ministre de l'Intérieur, et Mihai Stanisoara, ancien ministre de la Défense. La majorité d'entre eux avaient obtenu leurs doctorats à l'Académie nationale du renseignement « Mihai Viteazu » du service de renseignement intérieur (SRI). La presse note que la législation roumaine prévoit la possibilité de renoncer au titre de docteur, sans en spécifier la procédure. Il existe depuis quelques mois une nouvelle procédure de retrait du titre de docteur par le ministre de l'Education sur proposition du CNATDCU (Conseil national d'attestation des titres, des diplômes et des certificats universitaires) (*Puterea*, *DIGI 24*).

Le Gouvernement conteste devant la Cour constitutionnelle plusieurs augmentations de salaire de fonctionnaires. Le Gouvernement a saisi la Cour constitutionnelle roumaine (CCR) hier au sujet des augmentations de salaires et des primes accordées à certaines catégories de fonctionnaires par le biais de lois adoptées au Parlement. Il s'agit notamment d'une augmentation de 57,5% accordée aux employés du secteur des Transports, d'un bonus d'une valeur équivalente à deux salaires minimum dont pourrait bénéficier le personnel du système public de santé dans certains cas, d'une augmentation de 15% accordée aux fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou d'un bonus de 50% pour le travail sujet au stress (*Mediafax*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- La Chambre française de commerce et d'industrie en Roumanie (CCIFER) a lancé la semaine dernière le « Livre blanc des constructions » qui propose 35 mesures élaborées par le milieu d'affaires visant à débloquer et à stimuler les projets d'infrastructures et de construction en Roumanie (*Capital*, *Profit*, *HotNews.ro*, *Rador*, *Ziarul Financiar*, *Radio România Internațional*).

- « Comment les Français de Roumanie ont vécu la finale de l'Euro 2016 » (PRO TV, *Sport.ro*)

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du

gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie